



Communiqué de presse
Paris, le 17 mars 2020

Coronavirus : les boulangeries peuvent ouvrir 7 jours sur 7

La Fédération des entreprises de boulangerie s'est entretenue avec le gouvernement afin d'attirer l'attention sur l'obligation de fermeture hebdomadaire, à laquelle la profession est soumise.

La Fédération des entreprises de boulangerie, qui réunit 280 entreprises du secteur de la boulangerie-viennoiserie-pâtisserie, a interpellé les pouvoirs publics et leur a demandé de se positionner sur la réglementation qui oblige la fermeture hebdomadaire des boulangeries-pâtisseries dans ce contexte difficile.

À la suite des mesures qui ont été prises par le gouvernement ce lundi 16 mars, les boulangers veulent répondre aux attentes et aux besoins de première nécessité de la population française. Les consommateurs sont à la recherche de produits qui puissent être achetés et consommés tous les jours. La proximité des boulangeries avec leur domicile est également un point important pour limiter au maximum les déplacements.

Le secteur salue la décision du gouvernement d'**autoriser les boulangeries à ouvrir 7 jours sur 7** pour répondre aux besoins des consommateurs.

Matthieu Labbé, Délégué Général : "C'est une décision forte de la part du gouvernement pour fluidifier les attentes des consommateurs. Nos entreprises ont conscience d'être en première ligne de cette crise sanitaire sans précédent, elles sauront se mobiliser et être à la hauteur".

La FEB tient à rassurer les français, il n'y aura pas de rupture dans les boulangeries. Le secteur a été reconnu par le gouvernement comme un **secteur prioritaire**. Cette mesure aidera donc à assurer la continuité des activités de nos entreprises.

La FEB tient également à remercier et féliciter ses entreprises pour leur courage en cette période difficile. Leur priorité : être présentes aux côtés des français pour continuer de les servir.

A propos de la FEB – Fédération des entreprises de boulangerie

La FEB est une organisation professionnelle ayant pour mission de regrouper et représenter les entrepreneurs français de boulangerie, pâtisserie et viennoiserie. Elle comprend plus de 280 adhérents, soit 80% environ du secteur. Le secteur représente 8,1 milliards de chiffres d'affaires dont 2 milliards à l'export.

Contact Presse :

Service communication : Aurélie Girard de Vasson / agirard@febpf.fr / 06 89 21 48 33

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : [Twitter](#), [LinkedIn](#) et sur notre [site internet](#)